

190.

N.
repondu Cantons. N.

Expeditions

Du 30. Decemb.

Walstatt. 793. Brief national même que N. 166.

915 Schaffhouse. 794. Administration administrative à Schaffhouse.

1000.

839.
919.

Après de faire cadrer la classification de vos routes, contenue dans votre lettre du 18. Novembre, avec celles des autres cantons, j'ai eu besoin y faire quelques petits changements, d'abord la route de Schaffhouse vers Stokach étant celle de vos cinq qui est la moins fatiguée elle doit être mise à la seconde classe, - il faudrait peut être même y mettre aussi la route qui va vers Francfort, si l'on veut la classer comme le sont celles de Fribourg, de Bâle, de Berne, de Fribourg & de Liman, car dans le tableau d'un système général on ne remarque aucun esprit de localité. Je vous envoie sous ce pli un tableau que je vous invite à suivre pour la forme en quatre grandes colonnes; vous voudriez bien aussi, ut. ad:

- 1.° remplir dans les deux colonnes du milieu les noms qui manquent pour qu'on sache avec la ^{plus} grande précision les lieux où tous les chemins commencent et finissent; tout ceux par où ils passent ou finissent ils que des hameaux; ceux qui se terminent dans d'autres soit en commençant soit en finissant demandent une désignation claire de ces endroits.
- 2.° vous mettrez dans la quatrième colonne les observations judicieuses et essentielles qui pourront faire connaître l'état de toutes les routes & chemins.
- 3.° vous ferez d'après les mêmes principes la troisième classe de vos chemins; et si sans retarder ce travail vous pouvez y joindre la quatrième classe vous m'en ferez plaisir. Enfin comme vous avez tous les matériaux nécessaires pour compléter ce présent tableau, et que ce n'est pas un long travail je désire que vous y fassiez mettre la main de suite afin qu'il n'en soit plus question et que vous m'en adressiez une copie usitée qu'il sera prêt.

Je vous prie de transmettre incessamment les instructions de l'Inspecteur des ponts et chaussées, celles des pionniers et des sous-pionniers; vous devrez le faire parvenir à ces derniers le plutôt possible, parce que le préfet est chargé de leur notifier qu'ils sont en fonctions dans leurs districts respectifs en vertu de l'arrêté du 22. Octobre dernier et conformément à mes susdites instructions qui leurs seront par vous transmises.

Je vous adresse sous peu de jours une quarantaine d'exemplaires de l'ouvrage de M. Guisan pour en faire l'usage indiqué dans les instructions; et enfin que vous puissiez établir les pionniers selon l'arrêté du 22. Octobre, je vous enverrai aussi un étalon ou modèle du pied de Zurich. Je dois vous prévenir, ut. ad: que

la

H.

repondu

1034.

1035.

170.

repondu

17^e
Cantons. N^o.

Expéditions

la préférence donnée au pie' n'est due qu'à son rapport exact avec les nouvelles mesures françaises que nous serons apparemment obligés d'adopter, à l'urgence de mettre de l'uniformité dans les opérations des ponts et chaussées.

En établissant les pionniers vous en ferez dresse un tableau dans lequel ils seront portés par N^o avec leurs noms de baptême et de famille, celui du lieu de leur domicile, de l'endroit de la route confié à leur soins et la quantité de toises qu'il contiendra. Dir que ce tableau sera fini vous voudrais bien m'en adresser une copie.

L'économie à la quelle les circonstances nous forcent ne nous permet pour le moment de mettre des pionniers que sur les routes de première et seconde classe; est à quoi vous voudrais bien, cit. ad. vous conformer.

Schaffhaus, 795. Au Direct national même que le N^o 766.

1016.

Du 30^e Decemb.

Sinth, 796. A l'Assemblée Administrative à Glarus.

1082.

Je ne saurois comprendre pour quoi vous me faites attendre aussi longtemps la classification de vos routes? La nouvelle organisation des ponts et chaussées devant être in-
apament introduite, Je me vois obligé de vous adresser ci-
joint un tableau de classification pour que vous finissiez de le faire remplir de suite: Je vous invite donc.

1^o. à ne rien changer à la classification du présent modèle 2^o. à remplir les deux colonnes du milieu en ajoutant les noms qui manquent pour savoir avec la dernière précision où commencent et finissent les routes et connoître tous les lieux où elles passent ne fussent ils que des hameaux. 3^o. à mettre dans la quatrième colonne les observations instructions qui fassent connoître l'état des chemins 4^o. vous finirez la troisième classe en y ajoutant les chemins qui sont au dessus de Glarus et qui peuvent être considérés comme grandes routes. là où ils finiront s'éteignent les chemins commenceront ceux que vous porterez dans la quatrième classe avec tout ceux de cette espèce où il peut passer des chars.

5^o. vous continuerez ce tableau, toujours en quatre colonnes, en faisant une cinquième classe de tous les chemins qui ne sont propres qu'aux bêtes de somme, et enfin une sixième classe de tous ceux qui ne servent qu'aux gens de pie'. Dir que ce travail sera prêt vous m'en enverrais une copie.

Le Direct vous transmettra inapament les instructions del'Inspecteur des ponts et chaussées, celles des pionniers et des sous préfets. Vous devriez le faire parvenir à ces derniers le plutôt possible, parce que le préfet est chargé de leur notifier qu'ils sont en fonctions dans
Glarus

ben
D
belin
E
pib
F
Lemon
G
A
A
B
B
B
B
E
L
L
LO
O
S
S
S

11^e
des

1034.
1023.
1032.

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100